

prescrites par les lois de l'Etat, nous avons pensé que, pendant ces quelques heures d'arrêt qu'on leur impose, quelque chose pourrait être fait pour leur bien-être futur au Canada.

Voici ce que nous faisons présentement :

1°. Nous déterminons leur nombre, leur nationalité, et l'endroit de leur destination, afin de prévenir à l'occasion le curé, ou à défaut de celui-ci, le prêtre voisin, de leur prochaine arrivée.

2°. Nous leur distribuons, sous forme de brochures, des écrits contenant des conseils d'une nature spirituelle et temporelle, qui leur sont très avantageux.

Du reste, si l'on en juge par l'accueil empressé avec lequel cette littérature est reçue et lue, nous avons lieu de croire qu'elle produira d'excellents résultats.

Nous avons fait aussi une distribution de médailles à ceux des immigrants qui sont illettrés, ce qui aidera surtout aux prêtres à constater qu'ils sont catholiques.

Aux colons sans amis catholiques, ou sans parents, nous donnons une carte ainsi conçue :

Au Prêtre résidant à

Je recommande, à votre obligeance pastorale, le porteur de cette carte, arrivé ici aujourd'hui et en destination de

(signé) P.-H.-D. CASGRAIN, ptre.

Québec, le 191

Ajoutons, enfin, que nous avons pu procurer un emploi au petit nombre de ceux qui réclamaient de l'ouvrage : car presque tous en sont pourvus au préalable.

Depuis l'ouverture de la navigation à Québec, le 28 avril dernier, jusqu'au 1er juin courant, le nombre d'immigrants arrivés dans notre port se chiffre ainsi :

Anglais, Irlandais, Ecosais	1 093
Ruthènes de Galicie	6 559
Polonais de Pologne et de Russie	2 078
Italiens, Allemands, Français, Belges	1 615

Total 11 345

Quand on considère que ce nombre ne représente, en somme,